



FREDON
GRAND EST



***Bilan du plan d'actions régional
de gestion des ambroisies et des
proceSSIONNAIRES***

2023

Avec le soutien financier de l'ARS Grand Est



TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations	4
Introduction	5
Plan d’actions 2023	6
Axe 1 : Prévention et sensibilisation	6
a. Formations	6
b. Sensibilisations	11
c. Communications.....	12
Axe 2 : Surveillance.....	15
a. Création d’un réseau de référents	15
b. Bilan des signalements	17
Axe 3 : Mise en place et suivi d’une lutte préventive et curative.....	22
Axe 4 : Animation du réseau d’acteurs.....	24
Conclusion	25
Annexes	26

LISTE DES ABREVIATIONS

ARS : Agence Régionale de Santé

APRR : Autoroutes Paris Rhin Rhône

BSV JEVI : Bulletin de Santé du Végétal – Jardins Espaces Verts Infrastructures

BSV GC : Bulletin de Santé du Végétal – Grandes Cultures

CD : Conseil Départemental

CLS : Contrat Local de Santé

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

EEE : Espèce Exotique Envahissante

EESH : Espèce à Enjeux de Santé Humaine

MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

PNR : Parc Naturel Régional

PRSE : Plan Régional Santé Environnement

SDDEA : Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube

Introduction

Plantes hautement allergènes, les ambrosies sont responsables de fortes réactions chez de nombreuses personnes, avec des répercussions considérables en termes de coûts médicaux. Leur **caractère invasif** leur permet de s'implanter facilement et rapidement, ce qui représente également un risque avéré vis-à-vis de la biodiversité. Par ailleurs, leur **impact sur les productions agricoles** peut avoir de lourdes conséquences économiques dans certaines situations.

Ainsi, si la gestion des ambrosies représente un véritable enjeu de santé publique, leur impact sur la biodiversité et les productions agricoles doit également être considéré de près. La plus connue et la plus répandue en France est **l'ambrosie à feuilles d'armoise**. Depuis 2017, trois espèces d'ambrosie sont **classées comme nuisibles à la santé** et des **arrêtés de destruction obligatoire** sont en vigueur dans de nombreux départements français, dont tous les départements de la Région Grand Est.

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III, financé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, **l'animation d'un plan d'actions est confiée à FREDON Grand Est depuis 2017 ; un nouveau plan d'actions est en vigueur de 2021 à 2023.**

Ce plan d'actions a été complété en 2023 par les chenilles processionnaires, suite à leur classement dans le code de la santé publique en 2022 et à l'état des lieux mené cette même année.

Ce document présente le bilan de la troisième année d'actions du second plan triennal sur l'ambrosie, ainsi que le bilan des actions réalisées sur les processionnaires.

Plan d'actions 2023

Dans la poursuite des actions initiées en 2017, ce plan d'actions 2021-2023 s'inscrit dans le cadre du 3ème PRSE. Ce plan se décline en quatre axes dont les objectifs sont de prévenir l'implantation et le développement des ambrosies afin d'en réduire les impacts :

- Axe 1 - prévention et sensibilisation ;
- Axe 2 - surveillance ;
- Axe 3 - mise en place et suivi d'une lutte préventive et curative ;
- Axe 4 - animation du réseau d'acteurs.

Ces quatre axes dessinent la ligne directrice suivie dans la rédaction de ce bilan annuel.

L'année 2023 correspond à la fin de la convention triennale établie avec l'ARS Grand Est et constitue la fin d'un cycle.

AXE 1 : PREVENTION ET SENSIBILISATION

A. FORMATIONS

Les formations sont un point essentiel du plan d'actions, car elles permettent de former les collectivités (élus et agents), afin de construire le réseau de référents territoriaux.

Elles étaient cependant ouvertes à un plus large public, autre que les collectivités (agriculteurs, associations, entreprises, ...) afin d'avoir un maximum de participants. Même si ces publics ne sont pas destinés à devenir des référents territoriaux, ces formations leur permettent de prendre connaissance de la thématique et d'être des relais de l'information. **L'intérêt est de pouvoir renforcer le maillage de surveillance du territoire.** En 2023, les collectivités représentent moins de la moitié des stagiaires (43%). Les formations ont englobé un plus large public, avec des formations organisées pour des gestionnaires (APRR et Conseils Départementaux) ainsi que pour le milieu scolaire. Ce dernier cortège est une cible nouvelle souhaitée par l'ARS Grand Est.

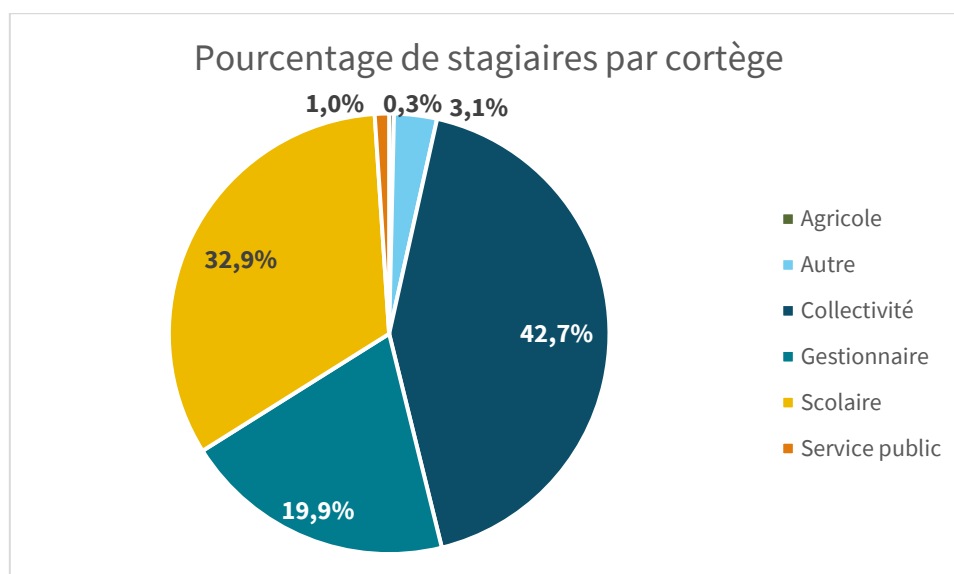


Figure 1 : Pourcentage de stagiaires par cortège

Parmi les collectivités, on note une proportion minoritaire d'élus, qui représente seulement 7.3% des participants, vraisemblablement lié au fait que des formations ont été réalisées avec le CNFPT ou directement avec des communautés de communes, favorisant la présence d'agents de terrains.

Les formats de formations ont été adaptés aux besoins des participants. Elles ont pu se dérouler sur une journée lorsque la thématique des ambrosies et des processionnaires étaient toutes deux abordées.

A l'issues de celles-ci, les participants ont connaissance des éléments nécessaires pour bâtir un argumentaire, motiver et accompagner les acteurs concernés pour qu'ils participent à la gestion des ambrosies et des processionnaires. Ils devront être en mesure :

- De reconnaître ces espèces ;
- D'informer sur leur présence et leurs conséquences (santé) ;
- D'être à jour vis-à-vis de la réglementation ;
- De proposer une stratégie de gestion adaptée ;
- De mettre en œuvre des actions de lutte ;
- De contrôler les effets de ces actions et d'en rendre compte ;
- D'informer la population et de répondre aux questions qui pourraient leur être posées.



Figure 2 : Photo de la formation à la Maison Familiale Rurale de Chaumont avec la seconde professionnelle NJPF (Nature, Jardin, Paysage, Forêt) le 18 décembre 2023

En 2023, **25 formations** ont été réalisées et ont réuni **293 stagiaires**.

Tableau 1 : Récapitulatif des sessions de formations

Organisme organisateur	Thématiques	Nombre de présents	Nombre d'inscrits
CNFPT	Ambrosies / Processionnaires	55	58
FREDON	Ambrosies	60	70
FREDON	Ambrosies / Processionnaires	82	89
FREDON	Processionnaires	96	96

Les stagiaires ont pu être formés sur la thématique des processionnaires (233) ou sur celle des ambrosies (197) ou les deux.

Tableau 2 : Nombre de sessions de formations réalisées




Nombre de sessions	Nombre de présents	Nombre d'inscrits	Nombre moyen de participants
25	293	313	11,7


Un total de 36 formations étaient prévues au calendrier, 11 ont donc été annulées. Trois formations en partenariat avec le CNFPT ont dû être annulées, faute de participants.

Le nombre de sessions réalisées est stable par rapport à l'année dernière (22 réalisées).

Certaines ont été difficiles à maintenir du fait du faible nombre de participants. Les formations en visioconférence ont été peu demandées. Garder ce format peut cependant être intéressant de façon ponctuelle, une à deux fois par an.

Tableau 3 : Détail des sessions de formation 2023

Date et lieux	Nombre de présents	Nombre d'inscrits
27-févr	10	11
Metz (57) 	10	11
10-mars	20	22
Epinal (88) 	20	22
16-mars	12	12
Visioconférence 	12	12
26-avr	4	5
Chaumont (52)	4	5
10-mai	4	4
Langres (52)	4	4
24-mai	11	22
Semoutiers (52)	5	15
Visioconférence	6	7
31-mai	4	4
Villers-Lès-Nancy (54)	4	4
22-juin	13	14
Forbach (57)	13	14
29-juin	4	4
Visioconférence	4	4
04-sept	9	9
Magnant (10)	9	9
13-sept	5	5
Semoutiers (52)	5	5
19-sept	7	7
Arcis-sur-Aube (10)	7	7
21-sept	19	19
Metz (57)	19	19
29-sept	16	16
Dieuze (57)	16	16
10-oct	25	25

Troyes (10) 	13	13
Val d'Argent (68)	12	12
07-nov	6	7
Joinville (52)	6	7
14-nov	8	8
Pierrefitte-sur-Aire (55)	8	8
15-nov	6	6
Vigneulles-Lès-Hattonchâtel (55)	6	6
28-nov	5	8
Visioconférence	5	8
30-nov	11	11
Saint-Dié-Des-Vosges (88)	11	11
05-déc	80	80
Chaumont-2 (52)	33	33
Chaumont-1 (52)	47	47
18-déc	14	14
Langres (52)	14	14
Total général	293	313

En 2024, poursuivre le mode de fonctionnement actuel, **en continuant de proposer différents formats, en présentiel ou en visioconférence, avec ou sans le CNFPT, en inter ou en intra-entreprise, devrait** permettre de toucher une pluralité d'acteurs et de répondre à tous les besoins. Une formation intra-entreprise est une formation dispensée aux **salariés d'une même entreprise par un organisme de formation externe**. La formation inter-entreprise rassemble, quant à elle, des **collaborateurs de différentes structures**. Des formations plus courtes seront probablement plus adaptées, car les formations sur une journée ont du mal à trouver leur public.

Le format de visioconférence reste intéressant, car il facilite les reports d'inscriptions entre les sessions et permet d'accueillir un gros volume de stagiaires. Une ou deux formations à l'année semblent suffisantes.

En 2023, nous avons pu faire plusieurs sessions organisées directement avec certaines structures, comme des communautés de communes ou certains acteurs (3 avec APRR, 2 avec le Conseil départemental de Moselle et une avec la communauté de communes du Val d'Argent – 62 participants). Ces sessions accueillent souvent un nombre de participants plus important. Il faudra continuer sur cette voie en 2024 et **essayer d'organiser des sessions directement avec des acteurs cible**.

On note des implications territoriales différentes selon l'importance de la problématique. Le fait que la Haute-Marne soit un département à enjeu pour l'ambroisie a certainement favorisé la mobilisation des acteurs locaux. Plusieurs facteurs ont contribué à cette réussite, notamment le contact privilégié au travers des CLS, la mobilisation à travers un comité spécifique ainsi que la mobilisation de certains acteurs.

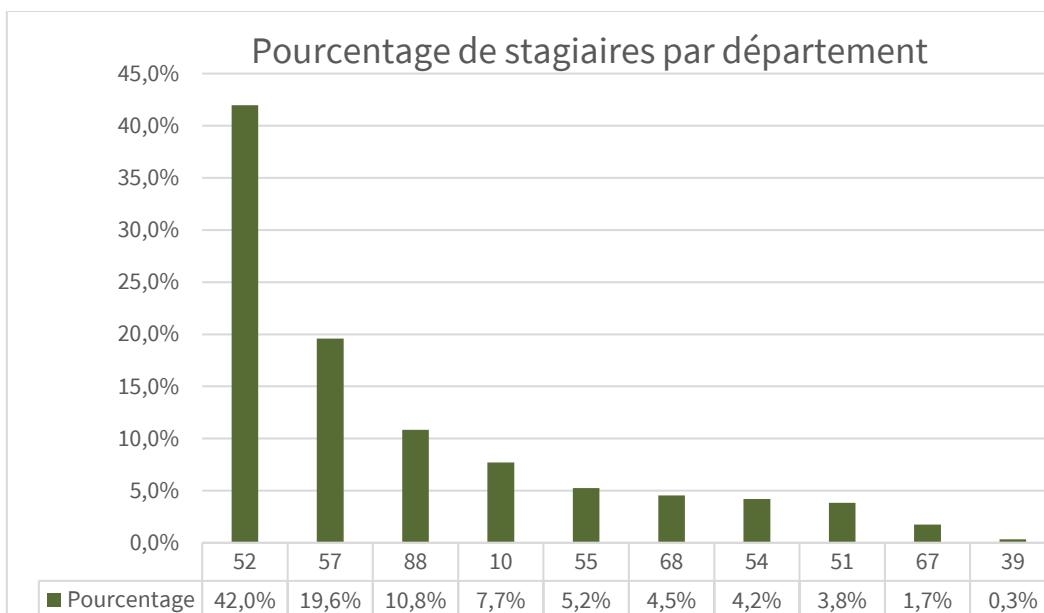


Figure 3 : Nombre de stagiaires par département

En scindant la région en deux avec un gradient Nord/Sud, les différences d'implications sont aussi visibles :

- 34,6% de participants au Nord (08, 51, 55, 54, 57, 67);
- 65,0% de participants au Sud (10, 52, 88, 68).

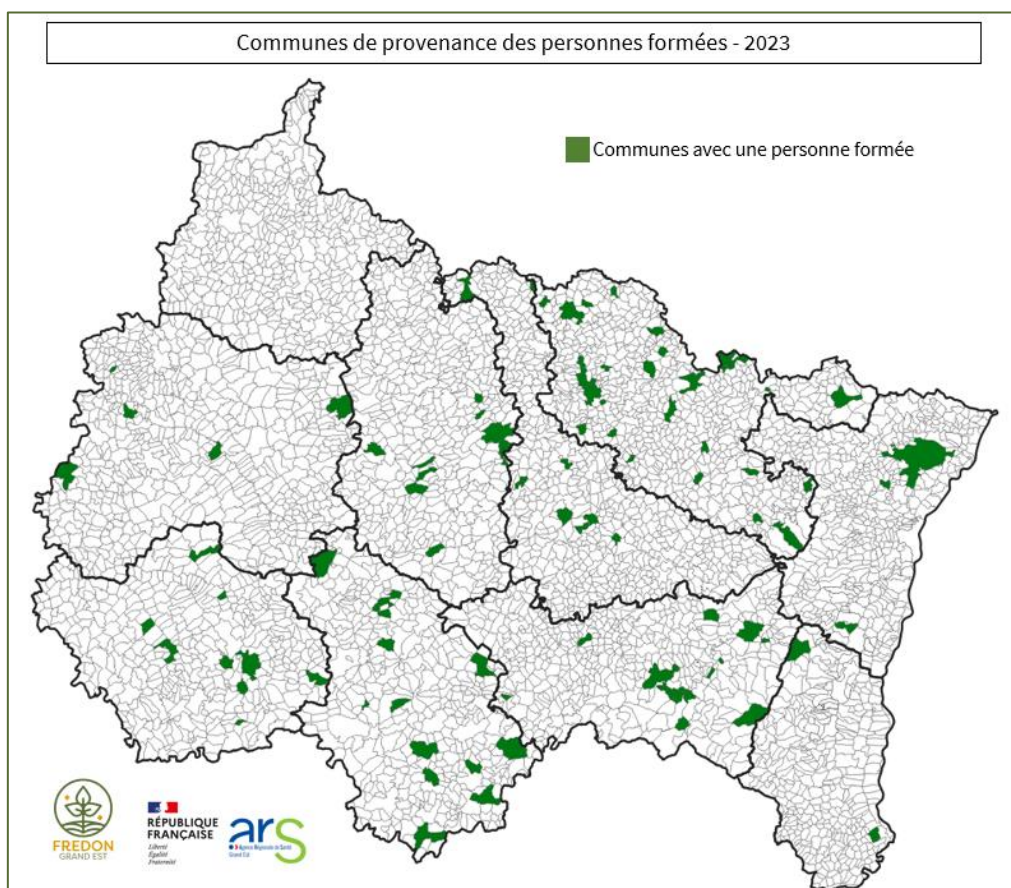


Figure 4 : Communes de provenance des personnes formées

B. SENSIBILISATIONS

Evènements de sensibilisation

FREDON Grand Est mène des actions sur la santé des végétaux et la protection de l'environnement. Notre large panel d'actions nous amène à interagir avec de nombreux interlocuteurs, notamment lors d'évènements : animations, présentations, stands, ...

FREDON Grand Est profite de ces évènements pour communiquer sur les espèces à enjeux de santé humaine. Il peut s'agir de présentations courtes (quinze minutes), d'échanges directs lors de la tenue de stands ou de rendez-vous et de distribution de documents de communication (voir Axe 1 C. Communications).

Ces actions permettent de faire connaître ces sujets en région et d'élargir le réseau en faisant la promotion des formations, tout en touchant un nombre important de personnes.

La liste des évènements est disponible en annexe 1.

Au total, lors de nos interventions, **plus de 650 personnes ont pu être sensibilisées** aux problématiques des espèces à enjeux de santé humaine.

Cette année, quatre animations avec le **kit Cap'tain Allergo** ont été réalisées. Deux animations ont été réalisées par Philippe Klein, instituteur de Haute-Marne avec lequel FREDON Grand Est a établi une convention pour qu'il déploie ces animations sur le territoire haut-marnais. Un bilan de ses interventions nous est envoyé chaque fin d'année.

Journée internationale des ambrosies

Chaque été, du 15 au 30 juin, ont lieu les **Journées de lutte contre les ambrosies**. Durant ces 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par les ambrosies et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

En 2023, il n'y a pas eu d'évènement spécifique. Toutefois, 2 formations se sont tenues pendant cette période.

Journée internationale des processionnaires

La journée internationale des processionnaires a lieu le 18 mai. En 2023, il n'y a pas eu d'évènement spécifique.

Evènements de lutte - Ambrosie

Aucun évènement de lutte n'a pu être organisé en 2023.

Plusieurs raisons ont contrarié leur organisation :

- Le manque de signalements est le frein principal, en lien avec le niveau encore faible de l'infestation sur le territoire ;
- Beaucoup de signalements sont des pieds uniques et peu de foyers comportant de nombreuses plantes ont été signalés ;

- Certains foyers découverts sont inadaptés à des évènements de lutte (bords de route, autoroute, ...);
- Les concernés ne souhaitent pas communiquer sur la présence d'ambroisie sur leur territoire ou sont peu ouverts à cette démarche (foyers sur parcelles agricoles).

Evènements de lutte – Processionnaires

Aucun évènement de lutte n'était prévu dans la convention. Dans tous les cas, les populations avaient un niveau faible ces dernières années.

C. COMMUNICATIONS

De nombreuses actions ont été réalisées pour promouvoir ces enjeux sanitaires, en utilisant tous les outils mis à notre disposition.

Réseaux sociaux

Facebook a été utilisé pour communiquer sur nos actions. En 2023, **36 publications** ont été réalisées sur le Facebook de FREDON Grand Est.

Les publications liées aux espèces à enjeux de santé humaine ont eu **une couverture moyenne de 834 personnes et un nombre d'interactions de 16**. Elles sont présentées dans le tableau en annexe 2 de ce rapport. En 2023, le taux moyen d'engagement lié à la communauté sur Facebook est de 0,07%. Nos résultats sont donc très satisfaisants (moyenne = 1.3%).

LinkedIn a aussi été utilisé pour communiquer sur les actualités ambrosies, avec **23 publications**. Elles sont présentées dans le tableau en annexe 3 de ce rapport.

Sur LinkedIn, le taux d'engagement moyen lié à la communauté est de 1,6%. Notre nombre d'abonnés est de 893.

Site web

Le site web de FREDON Grand Est a été utilisé pour la publication d'articles en lien avec les ambrosies et les processionnaires. **8 articles** ont ainsi été publiés.

Tableau 4 : Récapitulatif des articles le site web de FREDON Grand Est

Date	Titre
08/01/2023	Chenilles urticantes : le bilan de l'état des lieux régional est disponible !
17/04/2023	Attention : la levée des plantules d'ambroisie a commencé !
24/04/2023	Ambroisie
25/04/2023	Ambroisie, chenilles urticantes : les formations 2023 sont ouvertes !
14/06/2023	L'ambroisie et ses pollens en Grand Est
06/07/2023	Zoom sur l'ambroisie dans les BSV Grandes Cultures
28/08/2023	Chenilles urticantes
21/09/2023	Formation ambrosies et chenilles processionnaires : programme du 2ème semestre 2023

Mailing

SendInBlue, un outil pour la gestion de nos campagnes Emailings, a été utilisé selon les besoins, notamment pour la promotion des formations aux collectivités. Le tableau ci-dessous présente les **10 campagnes de mailing** menées en 2023. C'est 10 de moins qu'en 2022. La diminution est en partie dû au retrait des campagnes de mailing réalisées dans le cadre des CLS. La promotion de ces formations est laissée aux CLS et évite une sur sollicitation supplémentaire des collectivités de notre part.

Le pourcentage d'ouvreurs correspond à l'ouverture du mail. En moyenne, ces mails ont été ouverts dans 42,0% des cas.

Le pourcentage de blacklisteurs correspond aux personnes qui ne désirent plus recevoir de mails de notre part et nous mettent donc sur liste noire pour être désigné comme indésirable.

Tableau 5 : Récapitulatif de nos campagnes de mailing

Nom de la campagne	Date	Destinataires	% ouvreurs	% cliqueurs	% blacklisteurs
Formation ambroisie chenilles_campagne S2 2023_relance	05/10/2023	3799	34%	1,76%	0,13%
Formation ambroisie chenilles_campagne S2 2023	21/09/2023	3852	31,58%	1,14%	0,08%
Invitation webinaire chenilles_28.09.2023_relance	19/09/2023	3982	35,95%	1,08%	0,03%
Newsletter EESH_#3_01.09.2023	01/09/2023	78	53,33%	20,51%	0,00%
Invitation webinaire chenilles_28.09.2023	28/08/2023	4092	36,60%	1,71%	0,15%
Newsletter EESH_#2_22.06.2023	22/06/2023	72	62,86%	29,17%	0,00%
Relance_Formation ambroisie_campagne S1 2023	16/05/2023	3894	29,99%	1,69%	0,08%
Newsletter EESH_#1_27.04.2023	27/04/2023	63	63,33%	36,51%	0,00%
Formation ambroisie_campagne S1 2023	25/04/2023	3938	34,57%	1,45%	0,15%
Invitation formation chenilles CNFPT_06.02.2023	06/02/2023	3958	38,39%	0,68%	0,03%
Moyenne		2772,8	42%	9,57%	0,07%

Bien que ces emailings permettent une large couverture, nous devons rester vigilants quant aux nombres de campagnes réalisées. Certains destinataires pourraient mal percevoir les incitations répétées de notre part.

Articles de presse

Des articles ont été proposés à la presse locale afin de communiquer sur ces sujets et les différents évènements organisés.

Tableau 6 : Récapitulatif de nos articles de presse

Date	Titre article	Nom média	Type de parution	Portée
26/06/2023	Allergies : ce que l'ambroisie coûte à la sécu	L'Est Républicain	Presse quotidienne régionale	Interdépartementale (54,55,57,88)
01/06/2023	L'ambroisie et ses pollens en Grand Est	Article en partenariat avec ATMO	Parution technique	Grand Est
janv-23	Chenilles processionnaires : c'est le moment de guetter	JHM	Presse quotidienne régionale	Départementale (52)
01/08/2023	Allergies : ce que l'ambroisie coûte à la sécu	L'Alsace	Presse quotidienne régionale	Interdépartementale (67, 68)
24/06/2023	Une plante envahissante et toxique revient en force sur la piste cyclable entre Rosbruck et Cocheren	Le Républicain lorrain	Presse quotidienne régionale	Interdépartementale (54,55,57,88)
26/06/2023	La berce du Caucase, plante toxique, revient en force sur la piste cyclable	Le Républicain lorrain	Presse quotidienne régionale	Interdépartementale (54,55,57,88)
20/11/2023	Le toxique datura dans nos champs et nos assiettes	DNA	Presse quotidienne régionale	Interdépartementale (67, 68)
25/08/2023	Chenilles processionnaires du pin : comment limiter la prolifération de cette espèce urticante	France 3 Alsace	Presse quotidienne régionale	Interdépartementale (67, 68)
02/05/2023	Avec l'ambroisie et les chenilles processionnaires gare à la santé	JHM	Presse quotidienne régionale	Départementale (52)
23/07/2023	L'ambroisie un enjeu de santé publique	JHM	Presse quotidienne régionale	Départementale (52)
01/01/2023	L'ambroisie	Journal des piégeurs	Presse spécialisée	Grand Est
05/09/2023	Le Haut-Rhin prend des mesures contre les chenilles processionnaires	Les Echos	Presse généraliste	Nationale
28/07/2023	Ne pas laisser l'ambroisie proliférer	Le Paysan vosgien	Presse spécialisée	Départementale (88)
21/08/2023	Ambroisie, c'est le moment d'agir	Le Paysan lorrain	Presse spécialisée	Interdépartementale (54,55,57,88)
18/07/2023	Reportage Formations ambroisie	Moselle TV	Presse locale	Départementale (57)

Documentation générale sur la thématique

En 2023, **deux nouveaux documents** ont intégré le panel déjà disponible. Ils ont été diffusés aux conseils départementaux. L'objectif serait de pouvoir former leur personnel sur la base de ce document.

Actions sur les grands linéaires



Ce document détaille toutes les étapes à mettre en place pour bien prendre en compte la problématique de l'ambrosie à feuilles d'armoise dans la gestion des linéaires routiers.

Auteur : FREDON Grand Est

Nombre de pages : 19 (soit 1 feuille recto-verso)

Format : A4 (21 x 29,7 cm)

Cible : Gestionnaires de grands linéaires



Cette fiche de terrain résume les principaux points à prendre compte pour les agents lorsqu'ils sont confrontés à l'ambrosie à feuilles d'armoise.

Auteur : FREDON Grand Est

Nombre de pages : 2 (soit 1 feuille recto-verso)

Format : A4 (21 x 29,7 cm)

Cible : Gestionnaires de grands linéaires

AXE 2 : SURVEILLANCE

A. CREATION D'UN RESEAU DE REFERENTS

Référents de collectivités territoriales

L'expérience des départements fortement infestés montre que les référents territoriaux désignés par les collectivités locales constituent des acteurs clés de la lutte contre les ambrosies (surveillance, incitation à la mise en œuvre d'actions). Le coordinateur du plan d'actions est chargé de promouvoir leur désignation et de mettre en place un réseau des référents territoriaux. Le « référent ambrosies » peut être, au choix, **un élu ou un responsable de services/un technicien** en lien avec l'environnement/les espaces verts. On constate également la **formation de binômes** au sein des collectivités.

Les « référents ambrosies » sont chargés :

- D'informer/sensibiliser leurs administrés ;
- De surveiller l'apparition de la plante sur leur territoire ;
- De signaler via la plateforme ambrosie la présence de la plante ;
- D'informer les gestionnaires du terrain concerné ;
- D'engager avec eux des actions de lutte ;
- De contribuer, sous l'autorité de la police du maire, au respect de la réglementation en vigueur ;
- De remonter les informations à FREDON Grand Est, qui peut être un appui si besoin.

Les référents désignés sont formés par FREDON Grand Est. Cette formation comprend une **partie théorique** (biologie, écologie des ambrosies, mesures de lutte) et, si possible, une **formation terrain** (reconnaissance des espèces). L'animation du réseau se fait de manière régulière par FREDON Grand Est, via l'envoi de newsletters (Annexe 4) et de documents de communication.

Au-delà des référents territoriaux issus des collectivités, **il est nécessaire de former également des référents parmi les gestionnaires d'espaces et de grands linéaires, ainsi que dans le milieu agricole.**

Pour qu'une personne soit désignée comme référent territorial, il faut :

- Qu'elle ait assisté à une formation ;
- Qu'elle ait renvoyé la « Fiche de nomination de référents » (voir Annexe 5) ;
- Qu'elle ait été désignée par une collectivité locale comme référent ambrosie.

Sans ces 3 conditions, il ne peut y avoir de nomination en tant que référent territorial.

Ces référents constituent un réseau qui permet d'avoir des relais locaux pour la gestion opérationnelle des plants d'ambrosie. Dans les cas où les collectivités ne sont pas encore pourvues d'un référent territorial, FREDON Grand Est peut temporairement pallier ce manque en mobilisant les acteurs concernés par la problématique et en leur conseillant les techniques de lutte adaptées.

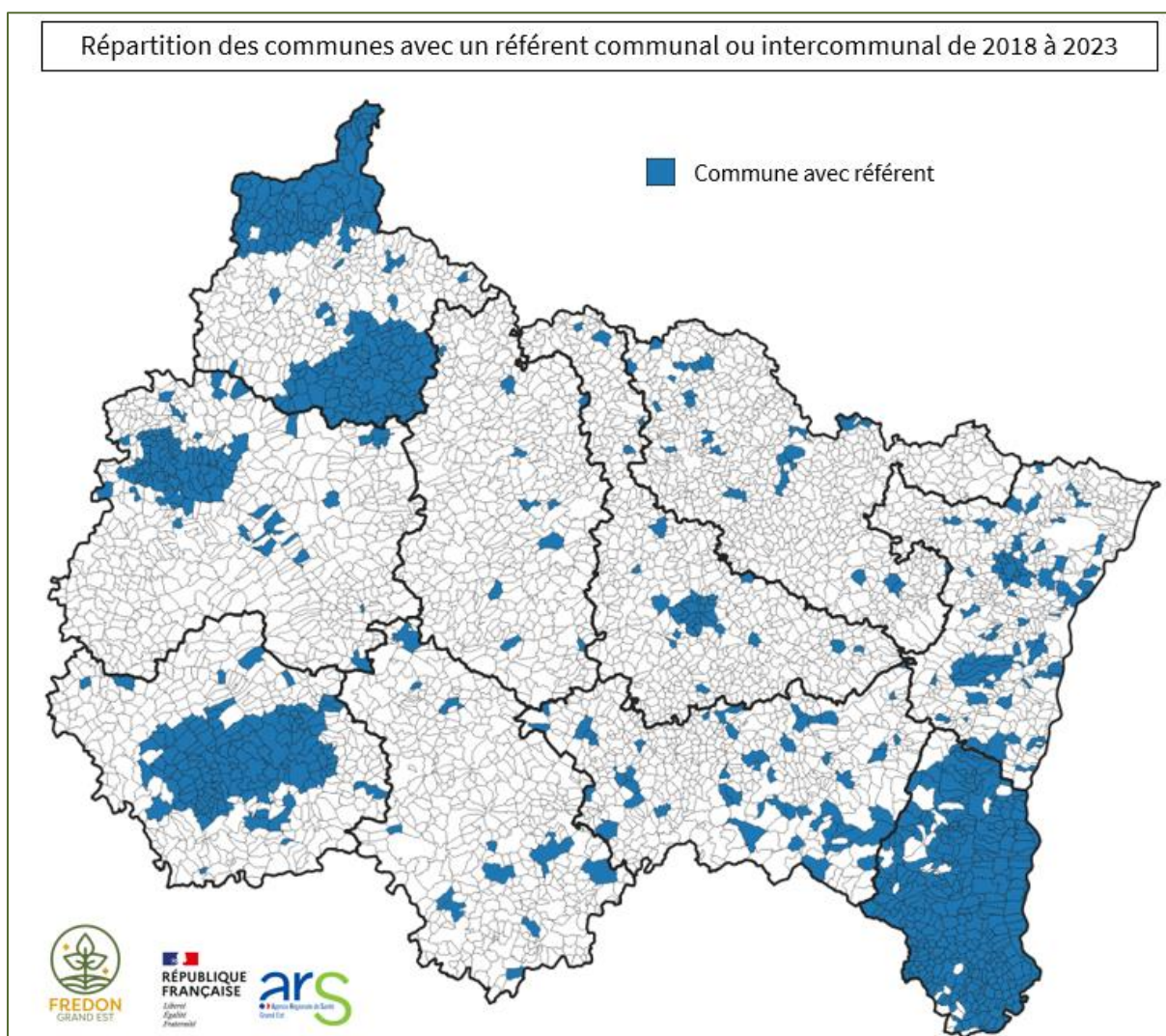


Figure 5 : Répartition des communes avec un référent communal ou intercommunal de 2018 à 2023

Depuis 2018, les formations ont permis de nommer 404 référents qui sont présents sur 996 communes du Grand Est. Parmi ces 404 référents, 42,6% sont des élus.

Enfin, les préfets ayant sollicité les maires pour désigner des candidats référents au sein de leur collectivité, ce sont désormais 1097 collectivités de cette liste qu'il reste à former en tant que référent.

On note une fois de plus une forte disparité territoriale avec des zones très dépourvues en référents par rapport au niveau d'infestation. Ainsi, en Haute-Marne, on note qu'il n'y a que 12 collectivités qui ont un référent territorial, alors que ce département est fortement touché par l'ambroisie. Cette faible mobilisation fait l'objet d'un comité spécifique (Voir Axe 4 : animation du réseau d'acteurs). On note une très bonne couverture territoriale dans le Haut-Rhin, qui correspond pour la majeure aux communes adhérentes à la Brigade Verte.

Référents de structures

Certaines structures ont souhaité inscrire leur soutien par la nomination de personnes référentes en leur sein.

Il y a actuellement **12 référents de structure** issus de l'ONCFS (10), du CD88, de la Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique (57) et du Syndicat mixte de l'Ehn-Andlauer-Scheer (67).

Ces référents de structure peuvent avoir un rôle à jouer en cas de problématiques liées à leur secteur d'activité.

B. BILAN DES SIGNALEMENTS

Ambroisie

En 2023, nous avons reçu **60 signalements confirmés sur 47 communes différentes**, en hausse par rapport aux années précédentes (voir figure 6). Des confusions avec d'autres espèces ressemblant à l'ambroisie à feuilles d'armoïse sont toujours sources d'erreur. Nous avons reçu 6 signalements supplémentaires qui étaient erronés : **l'armoïse commune est la principale confusion.**

Tableau 7 : Communes ayant fait l'objet de plusieurs signalements d'ambrosies

Communes	Nombre de signalements
Aspach-Michelbach (68)	5
Fortschwihr (68)	3
Lutterbach (68)	2
Marac (52)	2
Niffer (68)	2
Saint-Loup-sur-Aujon (52)	2
Wittelsheim (68)	3
Zittersheim (67)	2

Parmi les signalements avérés, **8 pourraient être liés aux mélanges de graines pour oiseaux.**

Tableau 8 : Nombre de plants par signalement

Nombre de plants	Signalements d'ambroisie
1	1
Inférieur à 10	11
Entre 10 et 50	7
Supérieur à 50	41
Total général	60

Les foyers détectés (supérieur à 50 plants) représentent 68,3% du total. Il s'agit soit de parcelles agricoles soit de grands linéaires autoroutiers.

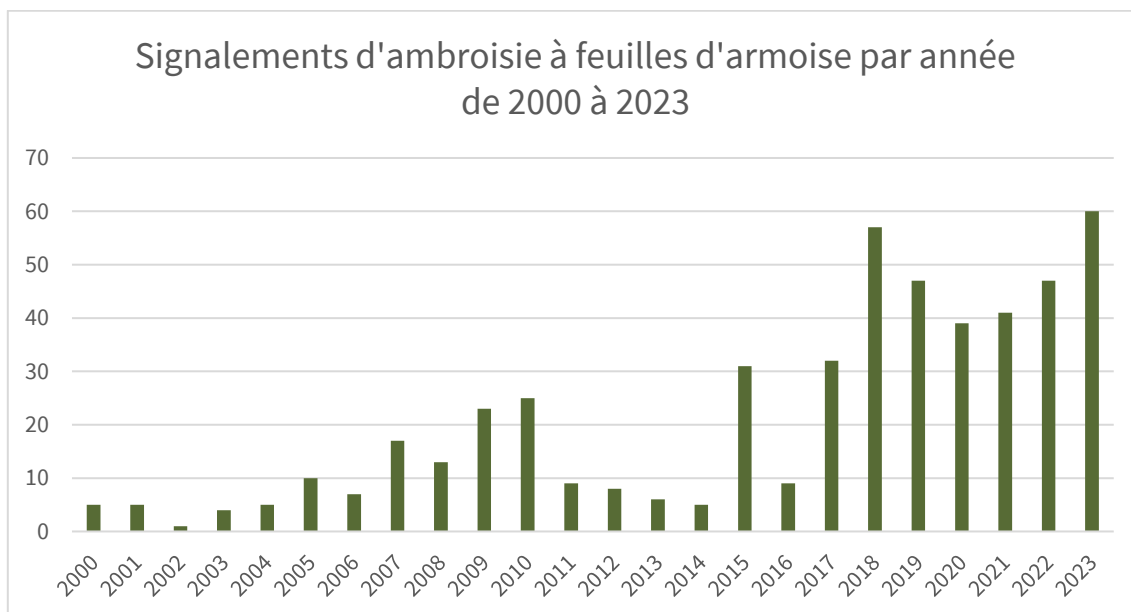


Figure 6 : Nombre de signalements d'ambrosies par année en région Grand Est.

Les détails par département et par année sont disponibles à l'annexe 6.

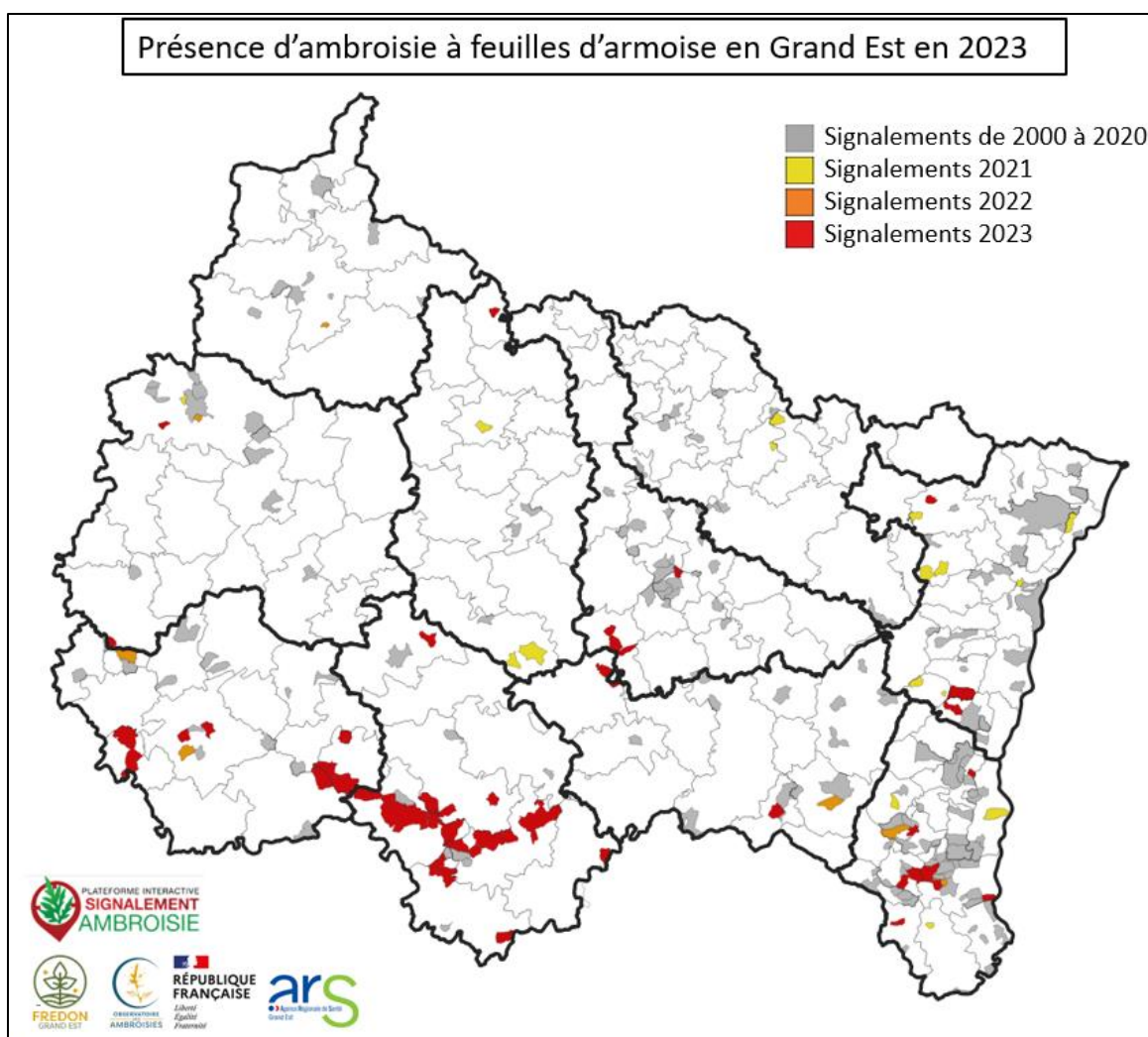


Figure 7 : Etat des connaissances sur la répartition de l'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Grand Est de 2000 à 2023

Signalements agricoles

On note une légère augmentation des observations d'ambroisie en zone agricole, avec présence de foyers. Beaucoup de ces observations sont des foyers connus sur lesquels des opérations de lutte sont mises en place tous les ans avec les propriétaires ou gestionnaires concernés.

Liste des communes ou des foyers en zone agricole sont présents :

- Marac (52)
- Choilley-Dardeney (52)
- Ailleville (10)
- Rochetaillée (52)
- Dambach-la-ville (67)
- Wittelsheim (68)
- Esclavolles-Lurey (51)
- Aspach-Michelbach (68)
- Saint-Loup-sur-Aujon (52)
- Fortschwihhr (68)
- Bayard-sur-Marne (52)

Signalements de l'APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône)

En 2021, un travail a été initié avec l'APRR afin de connaître leur organisation pour la gestion de l'ambroisie et pour la transmission de leurs signalements sur leurs portions autoroutières. L'APRR n'utilise pas la plateforme nationale de signalements.

En 2022, de nouveaux foyers nous ont été transmis dans l'Aube, les Vosges et la Meurthe-et-Moselle. Des opérations de luttes ont été mises en place sur chacun des tronçons où de l'ambroisie a été identifiée (fauchage ou arrachage manuel). La difficulté réside actuellement dans l'exhaustivité des relevés, car il reste difficile d'identifier toutes les zones où les ambrosies sont présentes.

En 2023, des agents de tous les sites du district de Champagne ont pu être formés à la reconnaissance et à la gestion des ambrosies. Il semblerait que les foyers identifiés n'aient pas progressé suite à la mise en place des méthodes de lutte en 2022.

A l'écriture de ce document, le district de Lorraine n'avait pas envoyé ses résultats d'observation de 2023.

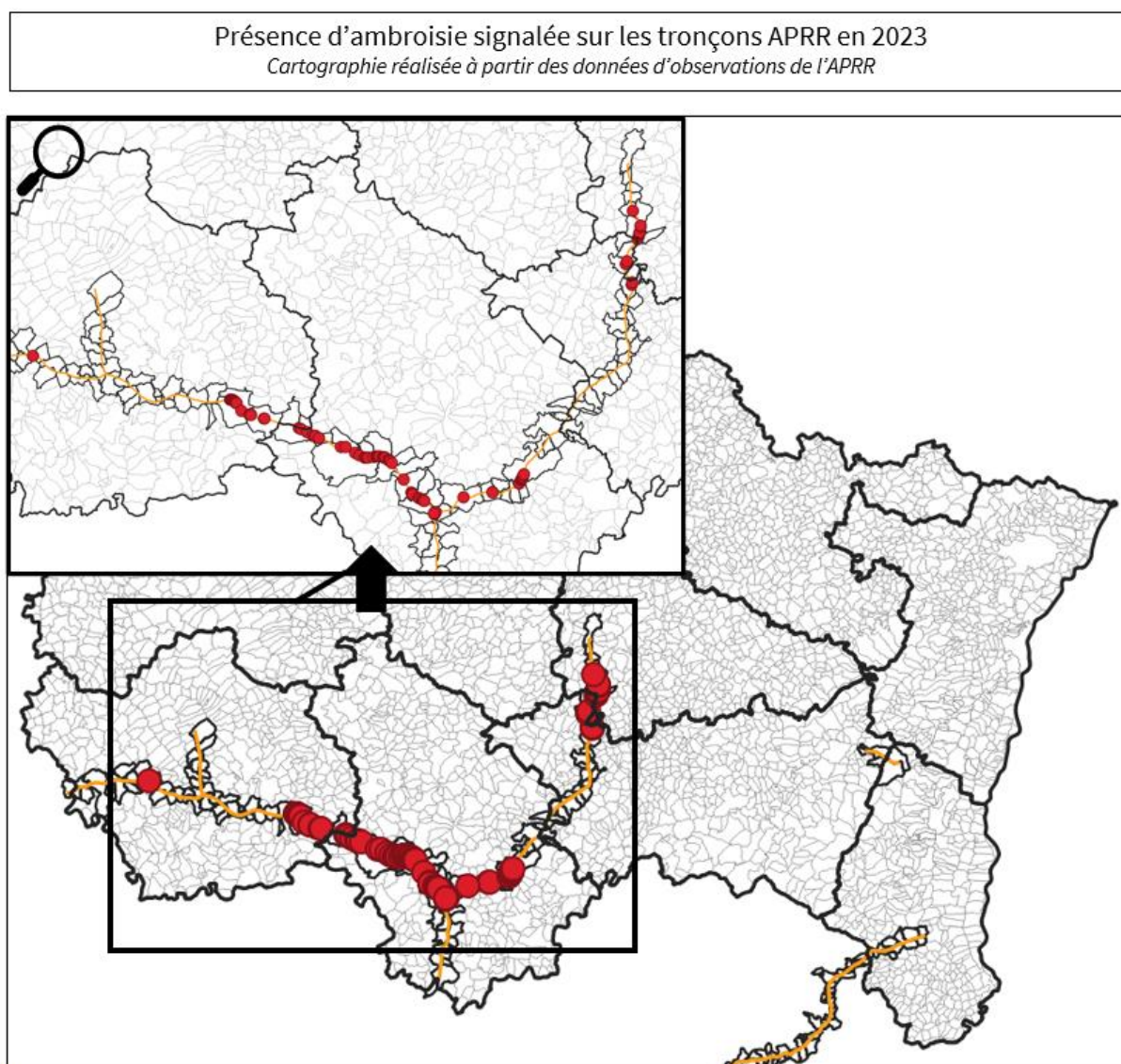


Tableau 9 : Nombre de tronçons avec présence d'ambroisie par commune et par an

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021	2022	2023
Aroffe (88)								3	3
Bagneux (54)								1	1
Beauchemin (52)								9	9
Bligny (10)							5	5	5
Champignol-Lez-Mondeville (10)							6	6	6
Châteauvillain (52)	4	7	8	9	9	9	9	9	9
Colombey-Les-Belles (54)								9	9
Dampierre (52)								2	2
La Ferté-sur-Aube (52)		2	4	5	5	6	6	6	6
Leffonds (52)	1	3	4	4	5	6	6	6	6
Marac (52)	2	7	5	6	6	6	6	7	7
Neuilly sur Suize (52)				1	1	1	1	1	1
Pont-La-Ville (52)	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Richebourg (52)		2	2	3	5	5	5	5	5
Rolampont (52)								1	1
Selaincourt (54)								1	1
Semoutiers-Montsaon (52)		5	5	5	8	9	9	9	9
Torvilliers (10)								1	1
Tranqueville-Graux (88)								2	2
Val-de-Meuse (52)								14	14
Vitry-le-Croisé (10)							14	14	14
Total général	8	27	29	34	40	43	68	112	112

Processionnaires

Nous avons reçu **25 signalements** en 2023 : 8 signalements concernant la processionnaire du pin, 7 concernant la processionnaire du chêne et 8 confusions. On peut principalement citer les hyponomeutes (3), puis le Bombyx cul brun, la livrée des arbres, l'écaille gris souris et la grande tortue.

Tableau 10 : Nombre de signalements par département

Département	Nombre de signalement
Aube	1
Haute Marne	2
Marne	6
Meurthe et Moselle	2
Meuse	2
Moselle	1
Vosges	1
Total général	15

Ces résultats peuvent s'expliquer par une faible présence des processionnaires du chêne (pas de phase de gradations) et des difficultés d'observation de cette espèce.

Pour la processionnaire du pin, l'espèce est moins répartie sur le territoire, mais plus facilement observable. Dans les départements colonisés depuis plusieurs années, l'espèce est souvent connue et bien identifiée, il y a donc assez peu de signalements. Les signalements ont été plus nombreux dans la Marne, département qui se situe dans le front de colonisation, où l'espèce est moins présente et connue.

Enfin, le fait qu'il n'y ait pas encore de plateforme dédiée en 2023 peut aussi constituer un frein aux signalements.

Berce du Caucase

Tableau 11 : Récapitulatif des signalements de berce du Caucase

Département	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total général
Ardennes					1	1	1
Haute-Marne		1	1	2			4
Marne	2	3	1	4	2	1	12
Vosges	2						2
Bas-Rhin	1						1
Meuse				2		1	2
Meurthe et Moselle				1	1	3	2
Moselle						2	3
Total général	5	4	2	9	4	8	32

Il y a eu peu de signalements de berce du Caucase. De nombreux paramètres peuvent expliquer ces différences :

- Il n'existe pas de plateforme de signalement dédiée ;
- Il n'existe pas de leviers réglementaires ;
- Il y a eu moins de communication sur les problématiques liées à la plante ;
- L'espèce est peu présente sur le Grand Est et facilement confondue avec la berce commune.

AXE 3 : MISE EN PLACE ET SUIVI D'UNE LUTTE PREVENTIVE ET CURATIVE

L'ambrosie à feuilles d'armoise pousse à partir du **mois de mai et fleurit généralement d'août à fin septembre**. C'est à cette période que le pollen, libéré par les fleurs, est diffusé dans l'air et provoque des allergies. **La lutte contre l'ambrosie vise à empêcher la libération du pollen mais aussi à interrompre le cycle de reproduction de la plante** et à éviter la dispersion des graines dans le but de réduire progressivement le stock de celles présentes dans le sol.

L'ambrosie colonise de préférence des terrains où le sol a été travaillé par des engins ou sur lesquels des matériaux ont été apportés. On retrouve le plus souvent cette plante dans trois milieux :

- le milieu agricole (la plante se développe dans les champs et en jachère, en bordure de parcelles cultivées) ;
- en proximité routière (le long des routes, sur les zones fauchées) ;
- en milieu fluvial (en bordure des rivières et des étangs).

Les méthodes de lutte varient selon le milieu et le nombre de plants.

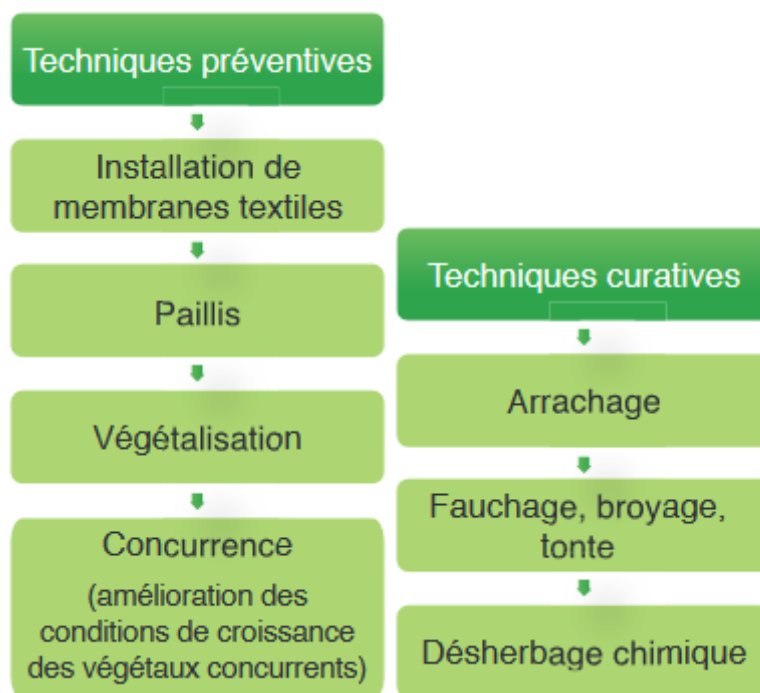


Figure 9 : Exemples de méthodes de lutte

Parmi les techniques préventives qui ont été utilisées durant le déroulement du plan d’actions, on peut citer **la végétalisation** et la concurrence, qui ont empêché la levée des ambrosies à l’intérieur de la parcelle de MAEC située dans l’Aube, qui est une jachère à forte densité floristique.

Parmi les méthodes curatives, **l’arrachage** a été très régulièrement utilisé lors de l’apparition de petites infestations ou de pieds uniques, probablement liés aux mélanges de graines pour oiseaux. **La fauche** a été l’une des techniques les plus employées pour les surfaces plus importantes ou avec des accès plus difficiles, comme les bords de route.

Des mesures de lutte ont été appliquées pour éradiquer ou contenir la propagation des plantes dans 92% des signalements 2023. L’efficacité des mesures appliquées est cependant difficilement mesurable sur les foyers qui comprennent parfois plusieurs propriétaires ou gestionnaires, avec des contraintes propres à chaque zone et souvent sur de grandes surfaces.

Lorsque c’était nécessaire, du conseil auprès des gestionnaires a également été apporté.

8% des signalements n’ont pas été gérés en 2023, c’est-à-dire qu’aucune technique préventive ou curative n’a été mise en place. Il s’agit de signalements en zones agricoles et en bords de route. L’identification des gestionnaires des terrains touchés est en cours et des mesures de lutte seront mises en place en 2024.

Animations des comités ambroisies

Un comité de pilotage s'est tenu le 06/04/2023.

Le [compte rendu](#) et le [diaporama](#) de ce comité sont disponibles en ligne.

En 2023, **2 comités** ont été organisés afin de sensibiliser les acteurs au sujet :

- Un comité sur les grands linéaires le 23 mai ;
- Un comité spécifique à la Haute-Marne le 23 juin.

Les comptes-rendus sont disponibles dans les documents joints au bilan.

En 2024, il est prévu de poursuivre les échanges au sein de ces comités afin de continuer à mobiliser les acteurs concernés et de créer un comité spécifique aux départements alsaciens.

Participation aux réunions de concertation pour la construction des arrêtés préfectoraux sur les processionnaires

Les arrêtés préfectoraux visant à limiter l'exposition des populations aux soies urticantes de processionnaires ont été construits grâce à la concertation des partenaires et acteurs du territoire.

Trois créneaux de 2 heures ont été retenus pour participer à la concertation :

- 31 janvier 2023 ;
- 28 février 2023 ;
- 14 mars 2023.

Ces nouveaux arrêtés ont été bien acceptés par les gestionnaires et la totalité des départements du Grand Est devraient être pourvus d'arrêtés en 2024.

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux participants à la suite de ces réunions. Il a recueilli seulement 3 réponses, ne permettant aucune analyse.

Lorsque des commentaires étaient possibles, les répondants ont relevé plusieurs points :

- La prévention n'est pas suffisamment développée et il n'y a pas eu d'échanges sur le portage des arrêtés auprès des collectivités et des professionnels ;
- Il faut développer l'obligation de mise en place d'un plan global de gestion et de lutte contre les chenilles pour tous les propriétaires, y compris forestiers ;
- Il faut mettre en place un suivi des questionnements sur les arrêtés ;
- Il faut mettre en place prioritairement une cartographie localisant les zones 1 et 2 pour chaque commune.

En complément, deux réunions de concertation ont eu lieu dans la Meuse les 03 février et 31 mars auxquelles FREDON Grand Est a participé.

Conclusion

Les formations semblent être stabilisées autour d'une vingtaine de sessions par an. Après plusieurs années de mises en place, les formations ouvertes à tous semblent s'essouffler et sont assez difficiles à maintenir. A contrario, les formations en partenariat avec des structures sont beaucoup plus difficiles à organiser (avoir un contact, démarchage, organisation, ...) mais sont souvent bien mieux pourvues en nombre de participants.

Pour cette troisième année de plan d'actions, plusieurs comités spécifiques aux ambrosies ont été organisés autour d'acteurs disséminateurs (grands linéaires) ou de territoires à enjeux (Haute-Marne). Ces comités sont à maintenir et à développer. En Haute-Marne, des premiers résultats se font sentir avec de nouveaux référents nommés et de nouvelles actions mises en place avec des acteurs motivés. Le faible niveau d'infestation dans la plupart des départements (excepté Haute-Marne et Haut-Rhin) reste un frein pour développer le sujet de l'ambrosie. Il est à rappeler toutefois que la prévention est notre meilleure arme pour endiguer les infestations futures et qu'il est crucial de mobiliser tous les acteurs lorsque les populations sont encore faibles.

Cette première année d'action sur les processionnaires a été assez calme, compte tenu du faible niveau de présence des processionnaires du chêne. Les sollicitations ont plutôt concerné les processionnaires du pin, notamment dans la Marne, où l'espèce est peu fréquente et donc remarquée lorsqu'elle arrive dans cette zone de front de colonisation. Le développement des outils au niveau national (plateforme de signalements, outils de l'observatoire) devrait permettre d'avancer efficacement sur ce sujet.

Cette dernière année a montré la difficulté à mobiliser les acteurs par de simples sollicitations. Il semble de plus en plus nécessaire d'avoir des interlocuteurs et des facilitateurs pour pouvoir organiser des formations ou des sensibilisations, organiser des services au sein de structures, que ces sujets soient mieux pris en compte. Avec l'introduction des processionnaires dans le code de la santé publique, la nécessité de faire des ponts entre les espèces à enjeux de santé humaine devient de plus en plus évidente. La nécessité est d'autant plus grande que beaucoup de mésinformations circulent et que ces sujets sont parfois difficilement appréhendables par les gestionnaires, les particuliers ou les collectivités, car ce sont des thématiques éloignées de leur champ de compétences et transversales, en mêlant à la fois des problématiques environnementales, sanitaires, sociétales, agricoles, ... Il semble donc important que le prochain plan d'actions soit plus englobant et permette de diffuser de l'information sur ces espèces.

Annexes

Annexe 1 : liste des événements au cours desquels une sensibilisation à la thématique a pu être réalisée en 2023

Date	Lieu	Département	Cadre de réalisation	Public	Nombre de participants
13/01/2023	Lycée agricole du Pflixbourg de Wintzenheim	68	Réunion collective - programme d'animation	Étudiants du paysage	20
06/02/2023	Aÿ Champagne	51	Réunion de sensibilisation individuelle sur la berce du Caucase et présentation des activités de FREDON Grand Est	Responsable service espaces verts + agent technique	2
07/02/2023	Reims	51	Formation Certificat Individuel Vente	Vendeurs en jardinerie	9
20/02/2023	Bras-sur-Meuse	55	Formation Certificat Individuel Vente	Vendeurs en jardinerie	7
27/02/2023	Villiers-le-Sec	52	Formation Certificat Individuel Vente	Vendeurs en jardinerie	8
28/02/2023	Chaumont	52	Présentation actions FREDON	Lycée	2
06/03/2023	Bazancourt	51	Présentation actions FREDON	Agents et techniciens	2
04/04/2023	Prunay	51	Présentation actions FREDON	Élu	1
17/05/2023	Reims	51	Formation Certificat Individuel Vente	Vendeurs en jardinerie	5
22/05/2023	Rixheim	68	Animation Cap'tain Allergo	CM2	19
03/06/2023	Epinal	88	Tenue de stand au départ/arrivée d'une marche à énigmes dans le cadre des semaines de la biodiversité	Grand public	120
08/06/2023	Epinal	88	Conférence sur les chenilles dans le cadre des semaines de la biodiversité	Grand public	5
06/07/2023	Esclavolles-Lurey	51	Sortie terrain avec agents et techniciens du SDDEA	Agents et techniciens	10
21/08/2023	Valleret	52	Sensibilisation au cours d'une inspection phytosanitaire	Agriculteur	1
01/09/2023	Châlons-en-Champagne	51	Foire de Châlons - Carrefour des élus	Elus	40
02/09/2023	Châlons-en-Champagne	51	Foire de Châlons - Carrefour des élus	Elus	42
08/09/2023	Pourcy	51	Fête de la pomme – Parc Naturel Régional Montagne de Reims		60
13/09/2023	Sainte Savine	10	Présentation actions FREDON	Agent technique	1
15/09/2023	Sept-Saulx	51	Présentation actions FREDON	Élus	2
18/09/2023	Bras-sur-Meuse	55	Formation CI Vente	Vendeurs en jardinerie	7

20/09/2023	Visio		Petit déjeuner Synapse		10
21/09/2023	Donchery	08	Réunion d'information sur les EESH/EEE	Elus / agents	39
22/09/2023	Puellemontier	52	Présentation actions FREDON	ADASMS	5
26/09/2023	PNR FO	10	Présentation actions FREDON		3
26/09/2023	Guebwiller	68	Réunion collective - programme d'animation	Élus et agents des collectivités	25
03/10/2023	Onville	54	Journée développement durable en établissement de santé	Agents et techniciens	18
04/10/2023	Chamery	51	Conférence sur les EEE dans le cadre de la semaine européenne du développement durable	Collectivités (élus et agents)	5
14/10/2023	Ville en Tardenois	51	Présentation actions FREDON	Élus	3
18/10/2023	Reims	51	Formation Certificat Individuel Vente	Vendeurs en jardinerie	7
19/10/2023	Rives Dervoises	52	Matinée de démonstration	Collectivités (élus et agents)	33
13/11/2023	Saint Loup sur Aujon	52	Animation Capt'ain allergo	Elèves CE2 - CM1 - CM2	19
15/11/2023	Auberive	52	Animation Capt'ain allergo	Enseignants	6
23/11/2023	Givet	08	Présentation actions FREDON	Élu et agents	
28/11/2023	Saint Memmie	51	Cérémonie de remise des distinctions Commune Nature	Collectivités (élus et agents)	90
30/11/2023	Sainte Menehould	51	Présentation actions FREDON	Élus et agents	11
22/12/2023	Villegusien	52	Animation Capt'ain allergo	Elèves CM1	17

Annexe 2 : Récapitulatif des publications Facebook

Définitions :

Couverture : nombre de personnes qui ont vu du contenu issu de votre Page ou concernant cette dernière.

Le taux d'engagement lié à la portée : pourcentage du rapport entre le nombre de réactions sur la couverture.

Le taux d'engagement lié à la communauté : pourcentage du rapport entre le nombre de réactions et notre nombre d'abonnés (1200).

Date	Sujet	Couverture	Nb de réactions	Taux d'engagement lié à la portée	Taux d'engagement lié à la communauté
10/01/2023	Podcast FREDON France Chenilles	334	17	5,1	1,4
12/01/2023	Ambroisie graines pour oiseaux	1200	29	2,4	2,4
18/01/2023	Etat des lieux chenilles GE	1100	16	1,5	1,3
10/03/2023	Podcast FREDON France - Berce	166	11	6,6	0,9
14/03/2023	Bilan PRSE	483	12	2,5	1,0
29/03/2023	Teasing NL EESH	490	9	1,8	0,8
29/03/2023	Partage post journée co construction PRSE	129	7	5,4	0,6
06/04/2023	Lancement Newsletter EESH	757	14	1,8	1,2
11/04/2023	Retour des Berces à Reims	1600	25	1,6	2,1
17/04/2023	Ambroisie - zoom BSV GC	852	17	2,0	1,4
25/04/2023	Calendrier de formations	1000	17	1,7	1,4
26/04/2023	J-1 avant la sortie de la Newsletter EESH	164	11	6,7	0,9
27/04/2023	NL EESH - 1	576	10	1,7	0,8
02/05/2023	Alerte début processions	13200	145	1,1	12,1
15/05/2023	Formation chenilles ambroisie	177	7	4,0	0,6
16/05/2023	Journée des chenilles processionnaires	99	6	6,1	0,5
25/05/2023	Rappel formations ambrosies/chenilles	158	7	4,4	0,6
01/06/2023	Annonce animation RDV de la biodiv Epinal	86	4	4,7	0,3
02/06/2023	Capt'ain Allergo Rixheim	130	10	7,7	0,8
06/06/2023	Confusion hyponomeutes chenilles	1800	24	1,3	2,0
15/06/2023	Début des journées mondiales de l'ambroisie	106	8	7,5	0,7
19/06/2023	Article pollen ambrosies	343	14	4,1	1,2
22/06/2023	Newsletter EESH - 2	389	11	2,8	0,9
29/06/2023	Comité technique ambroisie 52	146	9	6,2	0,8
18/07/2023	Revue de presse Moselle TV formation ambroisie	426	9	2,1	0,8
10/08/2023	Ambroisie - début pollinisation	650	9	1,4	0,8
16/08/2023	Article projection allergies pollen 2050	355	7	2,0	0,6

24/08/2023	Processionnaires - Arrêtés	538	15	2,8	1,3
28/08/2023	Webinaire chenilles arrêtés	589	12	2,0	1,0
29/08/2023	J-2 Foire de Châlons	130	7	5,4	0,6
31/08/2023	J-1 Foire de Châlons	210	15	7,1	1,3
02/09/2023	Clap de fin Foire de Châlons	291	15	5,2	1,3
18/09/2023	Fête d'automne cité du paysage Lorraine	192	9	4,7	0,8
21/09/2023	Formation chenilles ambroisie	409	9	2,2	0,8
05/10/2023	Ophraella communa	247	17	6,9	1,4
07/12/2023	Capt'ain Allergo St Loup sur Aujon	489	10	2,0	0,8
	MOYENNE	833,6	15,9	3,7	1,3

Annexe 3 : Récapitulatif des publications LinkedIn

Date	Sujet	Impressions	Nb de réactions	Taux d'engagement lié à la couverture	Taux d'engagement lié à la communauté
18/01/2023	Chenilles processionnaires : Etat des lieux de la situation en Grand Est	839	18	6,2	2,0
14/03/2023	Bilan 2017/2021 du PRSE GE	467	12	4,7	1,3
06/04/2023	Pré-inscriptions Newsletter EESH	661	21	5,7	2,4
11/04/2023	Retour de la Berce du Caucase	667	21	12,4	2,4
17/04/2023	Reconnaître la plantule d'ambroisie	884	21	4,5	2,4
25/04/2023	Ouverture des inscriptions chenilles/ambroisie	591	17	5,4	1,9
26/04/2023	Annonce J-1 sortie Newsletter EESH	342	10	7,6	1,1
27/04/2023	Newsletter EESH n°1	212	4	2,8	0,4
02/05/2023	Alerte période de stade urticant	1499	57	6,9	6,4
25/05/2023	Inscription formations chenilles/ambroisie	236	6	6,8	0,7
01/06/2023	Animation stand RDV de la biodiversité	386	10	4,1	1,1
02/06/2023	Animation Captain Allergo Rixheim	655	23	5,0	2,6
06/06/2023	Hyponomeutes - BSV	743	18	5,5	2,0
19/06/2023	Info pollen ambroisie	405	9	3,7	1,0
22/06/2023	Newsletter EESH n°2	510	7	2,7	0,8
29/06/2023	Comité ambroisie Haute-Marne	395	9	9,9	1,0
18/07/2023	Reportage presse formation EESH Forbach	282	8	4,6	0,9
10/08/2023	Début pollinisation ambroisie	424	9	5,2	1,0
16/08/2023	Article ambroisie projection allergies 2050	234	2	2,1	0,2
24/08/2023	Actualité réglementaire arrêtés chenilles	375	10	5,3	1,1
28/08/2023	Invitation webinaire chenilles	663	13	3,5	1,5
21/09/2023	Formations chenilles/ambrosies automne	238	4	2,5	0,4
07/12/2023	Animation Captain Allergo Saint Loup sur Aujon	360	12	12,2	1,3
	MOYENNE	524,7	14,0	5,5	1,6

Annexe 4 : exemple de Newsletter

NEWSLETTER

Espèces à enjeux pour la santé humaine en Grand Est
N°3 – Septembre 2023



SOMMAIRE

- Berces du Caucase
- Ambrosies à feuilles d'armoïse
- Chenilles processionnaires



Agenda :

28/09 de 14h à 16h - Webinaire sur les processionnaires : de la stratégie régionale à la mise en place des arrêtés préfectoraux concertés. Ce sera l'occasion d'échanger sur l'application des arrêtés.

Invitation sur inscription, au lien suivant : [cliquez ici](#)

Berces du Caucase

Les berces du Caucase ont terminé leur cycle



Les berces du Caucase qui ont pu fleurir cette année sont arrivées au bout de leur cycle. Les inflorescences ont laissé place aux graines et les tiges se sont desséchées. Elle peut produire plusieurs milliers de graines qui persisteront plusieurs années dans le sol. Les berces qui n'ont pas fleuri cette année vont continuer leur croissance végétative pour emmagasiner des réserves dans la racine pour, peut-être, pouvoir fleurir l'année suivante. Elles se faneront à l'arrivée des premières gelées.



Consultez les actions à faire et précautions à prendre dans [notre fiche espèce](#)

Ambrosies à feuilles d'armoïse



Les ambrosies commencent à former leurs graines

Les premiers boutons floraux d'ambrosies sont apparus mi-juillet : les plantes les plus déployées ont eu le temps de développer leurs premières graines.

Beaucoup d'ambrosies sont à des stades moins avancés et certaines peuvent encore lever à cette période de l'année.



Il n'est pas trop tard pour mettre en place des techniques de lutte.

Pour plus d'informations : [cliquez ici](#)

Chenilles processionnaires

Les deux espèces de processionnaires sont au stade papillon (reproduction estivale).

Pour plus d'information sur les chenilles processionnaires, consultez notre [site internet](#).

Rédaction : FREDON Grand Est

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III.

Contact : chenilles@fredon-grandest.fr / ambrosie@fredon-grandest.fr



@FREDON Grand Est



www.fredon.fr/grand-est



Annexe 5 : fiche de nomination de référent ambroisie



VOTRE COLLECTIVITÉ	
Collectivité	
Code INSEE	
Téléphone	
Courriel	
LE RÉFÉRENT AMBROISIE	
Nom	
Prénom	
Fonction (élu, agent communal, ...)	
Téléphone	
Courriel	
Autorisation d'utilisation des coordonnées*	
2nd RÉFÉRENT AMBROISIE	
Nom	
Prénom	
Fonction (élu, agent communal, ...)	
Téléphone	
Courriel	
Autorisation d'utilisation des coordonnées*	

* Diffusion aux partenaires de la lutte contre l'ambroisie dans le cadre de la gestion de l'ambroisie et de la plateforme de signalement.

Souhaite recevoir la lettre mensuelle d'informations de l'Observatoire des ambrosies Oui Non

Merci de retourner cette fiche :

de préférence par mail ambroisie@fredon-grandest.fr

ou par fax au 03.26.77.36.71

Ces coordonnées seront transmises à l'ARS Grand Est.

Annexe 6 : détail des signalements d'ambrosie par année et par département depuis les années 2000

Département	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	Total général
Ardennes						1		2			1						1	4					1		10
Aube							1	1	1	3	5	1						3	5	2	2	6	9	8	39
Bas_Rhin	3	1	1	1	1	2	2			1	5	2	3	1		3		1	9	5	1	10	7	4	59
Haut_Rhin				2	1	5	2	4	3	4		3	2	2	1	17		1	19	25	4	8	6	18	109
Haute_Marne	1	1					1			11	10				4	7	7	8	9	8	26	11	16	20	123
Marne							1	2	1	1	2							6	8	2	2	2	2	2	29
Meurthe_Moselle	1	3			1	2		5	5	2	1			2		4		8	3				3	4	40
Meuse											1		2						1			2		1	6
Moselle					1			3	2			2	1				1		2	1		2			15
Vosges				1	1				1	1		1		1				1	1	4	4		3	3	19
Total général	5	5	1	4	5	10	7	17	13	23	25	9	8	6	5	31	9	32	57	47	39	41	49	60	506